

AMEN TRESOR SICAV

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 31 DECEMBRE 2023

RAPPORT D'EXAMEN LIMITE DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Etats financiers intermédiaires arrêtés au 31 Décembre 2023

Introduction

En exécution de notre mandat de commissariat aux comptes et en application des dispositions du code des organismes de placement collectif, nous avons procédé à un examen limité des états financiers trimestriels de la Société « **AMEN TRESOR-SICAV** » pour la période allant du premier Octobre au 31 Décembre 2023, tels qu'annexés au présent rapport et faisant apparaître un total du bilan de 72 925 729 DT, un actif net de 72 853 241 DT et un bénéfice de la période de 1 125 216 DT. Nous avons effectué l'examen des états financiers trimestriels ci-joints de la Société « **AMEN TRESOR-SICAV** » comprenant le bilan au 31 Décembre 2023, ainsi que l'état de résultat, l'état de variation de l'actif net, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

La Direction de la société est responsable de l'arrêté, de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises. Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur ces états financiers sur la base de notre examen limité.

Etendue de l'examen limité

Nous avons effectué notre examen limité selon la norme internationale d'examen limité ISRE 2410 « Examen de l'information financière intermédiaire accompli par l'auditeur indépendant de l'entité ». Un examen limité d'informations financières intermédiaires consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité. L'étendue d'un examen analytique est très inférieure à celle d'un audit effectué selon les normes ISA et, en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Conclusion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers trimestriels ci-joints de la Société « **AMEN TRESOR-SICAV** » ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de la société au 31 Décembre 2023, ainsi que de sa performance financière et de la variation de son actif net pour la période close à cette date, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie.

Paragraphes post Conclusion

- Le portefeuille titres représente au 31 Décembre 2023, **37,62%** du total des actifs, se situant ainsi au-dessous du seuil de 50% fixé par l'article 2 du décret n° 2001-2278 du 25 septembre 2001.
- Les disponibilités représentent au 31 Décembre 2023, **21,31%** du total des actifs, se situant ainsi au-dessus du seuil de 20% fixé par l'article 2 du décret n° 2001-2278 du 25 septembre 2001.
- Les emplois en titres émis par « AMEN BANK » représentent au 31 Décembre 2023, **35,55%** de l'actif net, se situant ainsi au-dessus du seuil de 10% fixé par l'article 29 du code des organismes de placement collectif.
- Nous attirons l'attention sur la note 2.2 des états financiers, qui décrit la nouvelle méthode adoptée par la société « AMEN TRESOR-SICAV » pour la valorisation du portefeuille des obligations et valeurs assimilées suite aux recommandations énoncées par le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances et en présence de différentes parties prenantes. Ce traitement comptable, devrait être, à notre avis, confirmé par les instances habilitées en matière de normalisation comptable.
- Nous attirons votre attention sur la note 3.1 des états financiers, qui décrit le traitement opéré au titre des obligations « SERVICOM 2016 » et des intérêts s'y rattachant suite aux difficultés par lesquelles passent le groupe ainsi que les modalités de restructuration telles qu'approuver par les détenteurs des obligations réunis en assemblée générale spéciale en date du 1^{er} octobre 2019.

Notre conclusion n'est pas modifiée à l'égard de ces points.

Tunis, le 19 Février 2024

LE COMMISSAIRE AUX COMPTES :
Cabinet d'Expertise & Conseil
Kais BOUHAJJA

BILAN
Au 31/12/2023
(Exprimé en Dinar Tunisien)

<u>ACTIF</u>	<u>NOTE</u>	<u>Au 31/12/2023</u>	<u>Au 31/12/2022</u>
AC1-PORTEFEUILLE-TITRES		27 433 581	28 804 947
a-Actions et valeurs assimilées	3-1	0	600 829
b-Obligations et valeurs assimilées	3-1	27 433 581	28 204 118
c-Titres donnés en pension			
AC2-PLACEMENTS MONETAIRES ET DISPONIBILITES		45 455 966	29 615 903
a-Placements monétaires	3-2	29 914 896	16 437 956
b-Disponibilités	3-3	15 541 070	13 177 947
AC4-AUTRES ACTIFS	3-4	36 182	16 991
TOTAL ACTIF		72 925 729	58 437 841
<u>PASSIF</u>			
PA2-OPERATEURS CREDITEURS	3-5	43 676	35 426
PA3-AUTRES CREDITEURS DIVERS	3-6	28 812	18 712
TOTAL PASSIF		72 488	54 138
<u>ACTIF NET</u>			
CP1-CAPITAL	3-7	68 464 917	55 166 273
CP2-SOMMES DISTRIBUABLES	3-8	4 388 324	3 217 430
a-Sommes distribuables des exercices antérieurs		261	331
b-Sommes distribuables de la période		4 388 063	3 217 099
ACTIF NET		72 853 241	58 383 703
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		72 925 729	58 437 841

ETAT DE RESULTAT
Au 31/12/2023
(Exprimé en Dinar Tunisien)

Rubrique	NOTE	Du 01/10/2023	Du 01/01/2023	Du 01/10/2022	Du 01/01/2022
		Au 31/12/2023	Au 31/12/2023	Au 31/12/2022	Au 31/12/2022
PR 1-Revenus de portefeuille-titres	3-1	479 595	1 926 501	482 498	1 826 912
a-Dividendes		0	0	0	22 230
b-Revenus des obligations et valeurs assimilées		479 595	1 926 501	482 498	1 804 682
PR 2-Revenus des placements monétaires	3-2	792 082	2 558 640	504 421	1 680 014
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		1 271 677	4 485 141	986 919	3 506 926
CH 1-Intérêts des mises en pension		0	0	0	0
CH 2-Charges de gestion des placements	3-9	-127 348	-452 499	-101 537	-386 613
REVENU NET DES PLACEMENTS		1 144 329	4 032 642	885 382	3 120 313
PR 3-Autres produits		0	0	-51	62 451
CH 3-Autres charges	3-10	-27 346	-100 233	-28 296	-114 266
RESULTAT D'EXPLOITATION		1 116 983	3 932 409	857 035	3 068 498
PR 4-Régularisations du résultat d'exploitation		26 657	455 654	-55 349	148 600
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE		1 143 640	4 388 063	801 686	3 217 098
PR 4-Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		-26 657	-455 654	55 349	-148 600
_Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres		0	-767	10 767	35 677
_Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession des titres		8 233	14 863	560	-50 692
_Frais de négociation de titres		0	0	0	0
RESULTAT NET DE LA PERIODE		1 125 216	3 946 505	868 362	3 053 483

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

Au 31/12/2023

(Exprimé en Dinar Tunisien)

	<i>Du 01/10/2023</i>	<i>Du 01/01/2023</i>	<i>Du 01/10/2022</i>	<i>Du 01/01/2022</i>
	<i>Au 31/12/2023</i>	<i>Au 31/12/2023</i>	<i>Au 31/12/2022</i>	<i>Au 31/12/2022</i>
<u>AN 1-VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION</u>	<u>1 125 216</u>	<u>3 946 505</u>	<u>868 362</u>	<u>3 053 483</u>
a-Résultat d'exploitation	1 116 983	3 932 409	857 035	3 068 498
b-Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	0	-767	10 767	35 677
c-Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	8 233	14 863	560	-50 692
+2d-Frais de négociation de titres	0	0	0	0
<u>AN 2-DISTRIBUTIONS DE DIVIDENDES</u>	0	-2 110 190	0	-1 997 731
<u>AN 3-TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL</u>	544 396	12 633 223	-1 580 650	7 257 674
a-Souscriptions	28 198 452	116 095 129	17 680 856	99 033 932
_Capital	26 698 155	111 155 720	16 818 442	95 071 861
_Régularisation des sommes non distribuables	6 347	21 062	-4 288	-30 612
_Régularisation des sommes distribuables	1 493 950	4 918 347	866 702	3 992 683
b-Rachats	-27 654 057	-103 461 906	-19 261 506	-91 776 258
_Capital	-26 180 541	-97 873 739	-18 344 513	-87 443 765
_Régularisation des sommes non distribuables	-6 226	-18 496	5 067	28 738
_Régularisation des sommes distribuables	- 1 467 289	-5 569 671	-922 060	-4 361 231
VARIATION DE L'ACTIF NET	1 669 612	14 469 538	-712 288	8 313 426
<u>AN 4-ACTIF NET</u>				
a-En début de période	71 183 629	58 383 703	59 095 992	50 070 277
b-En fin de période	72 853 241	72 853 241	58 383 704	58 383 703
<u>AN 5-NOMBRE D'ACTIONS</u>				
a-En début de période	663 144	538 537	553 430	464 094
b-En fin de période	668 197	668 197	538 537	538 537
VALEUR LIQUIDATIVE	109,030	109,030	108,412	108,412
DIVIDENDES PAR ACTION	5,974	5,974	5,419	5,419
AN6-TAUX DE RENDEMENT DE LA PERIODE	1,57%	6,08%	1,53%	5,51%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS
AU 31 DECEMBRE 2023

PRESENTATION DE LA SOCIETE

AMEN TRESOR SICAV est une SICAV obligataire de distribution constituée le 21 Décembre 2005 et entrée en exploitation le 10 Mai 2006.

1. REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers intermédiaires arrêtés au 31/12/2023 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

2. PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille titres à leur valeur de réalisation attendue. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

2.1. Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital. Les intérêts sur les placements en obligations et bons et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus. Les dividendes relatifs aux titres d'OPCVM sont pris en compte en résultat à la date du détachement du coupon.

2.2. Evaluation des placements

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les obligations et valeurs assimilées sont évaluées, postérieurement à leur Comptabilisation initiale :

- À la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;
- Au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent ;
- À la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire, et l'absence d'une courbe de taux pour les émissions obligataires, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au 31 Décembre 2023, une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations de la société « AMEN TRESOR SICAV » figurant au bilan arrêté à la même date.

En conséquence, les placements en obligations sont évalués, au 31 Décembre 2023, au coût amorti compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

Dans un contexte de passage progressif à la méthode actuarielle, et compte tenu des recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances en présence des différentes parties prenantes, les Bons du trésor assimilables

(BTA) sont valorisés comme suit :

- Au coût amorti pour les souches de BTA ouvertes à l'émission avant le 31/12/2017 à l'exception de la ligne de BTA « Juillet 2032 » (compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres) ;
- A la valeur actuelle (sur la base de la courbe des taux des émissions souveraines) pour la ligne de BTA « Juillet 2032 » ainsi que les souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1^{er} janvier 2018.

La société « AMEN TRESOR SICAV » ne dispose pas d'un portefeuille de souche de BTA ouverte à l'émission à compter du 1^{er} janvier 2018 et ne dispose pas de la ligne de BTA « Juillet 2032 ».

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

Les placements en titres d'OPCVM sont évalués à la date d'arrêté à la valeur liquidative la plus récente. La différence par rapport au prix d'achat constitue selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres en tant que sommes non distribuables. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

2.3. Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que sommes non distribuables. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période. Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

2.4. Traitement des opérations de pension livrée

Les titres donnés en pension sont maintenus à l'actif du bilan et présentés sous une rubrique distincte au niveau du poste « AC1-Portefeuille-titres ». A la date d'arrêté, ces titres restent évalués et leurs revenus pris en compte selon les mêmes règles développées dans les paragraphes précédents.

La contrepartie reçue est présentée au niveau du passif sous une rubrique spécifique « Dettes sur opérations de pensions livrées » et évaluée à la date d'arrêté à sa valeur initiale majorée des intérêts courus et non échus à cette date.

Les intérêts courus et non échus à la date d'arrêté, sont présentés au niveau de l'état de résultat sous une rubrique spécifique « Intérêts des mises en pension ».

Les titres reçus en pension ne sont pas inscrits à l'actif du bilan. La valeur de la contrepartie donnée est présentée sous une rubrique distincte au niveau du poste « AC2- Placements monétaires et disponibilités ».

A la date d'arrêté, cette créance est évaluée à sa valeur initiale majorée des intérêts courus et non échus à cette date.

Les intérêts courus et non échus à la date d'arrêté, sont présentés au niveau de l'état de résultat sous la rubrique « PR2- Revenus des placements monétaires » et individualisés au niveau des notes aux états financiers.

3. Notes explicatives du bilan et de l'état de résultat

3.1. Portefeuille titres et revenus y afférents :

Le portefeuille titres est composé au 31/12/2023 de titres OPCVM, d'obligations et de bons de trésor assimilables. Le détail de ces valeurs est présenté ci-après :

Désignation	Note	Valeur au 31/12/2023
Actions et valeurs assimilées		0
Obligations	(1)	8 024 268
Bons de trésor assimilables	(2)	19 409 313
Total		27 433 581

(1) Obligations

Désignation	ISIN	Quantité	Prix de revient en DT	Valeur au 31/12/2023 en DT	En % de L'actif net
AMEN BANK 2009 A	TN0003400348	5 000	33 275	33 643	0,05%
AMEN BANK 2010 SUB	TN0003400405	200	2 656	2 719	0,00%
AMEN BANK 2020-03	TN0003400660	14 000	840 000	894 712	1,23%
AMEN BANK SUB 2021-01	TN0003400686	10 000	1 000 000	1 057 208	1,45%
AMEN BANK2008	TN0003400322	5 000	11	11	0,00%
AMEN BANK2008	TN0003400322	3 995	9	9	0,00%
AMEN BANK2008 B	TN0003400330	15 000	375 000	387 912	0,53%
ATL 2017 SUB	TN004700712	7 000	140 000	141 859	0,19%
ATL 2017-11	TN0004700704	2 000	40 000	41 992	0,06%
ATL 2019-1A	TN0004700803	3 000	60 000	60 396	0,08%
ATL 2021-1	TNFUHZ3R7VR5	6 000	480 000	515 654	0,71%
ATL 2022-1	TN8DSPQCBC06	8 000	640 000	650 630	0,89%
ATL 2023-1	TNMA55MMDD46	2 500	250 000	267 894	0,37%
ATL 2023-2	TN06F5NFW3K1	3 000	300 000	305 402	0,42%
ATLSUBB17	TN0000470712	5 000	100 000	101 328	0,14%
ATLSUBB17A	TN04700712	10 000	200 000	202 656	0,28%
ATTIJARI LEASING 2022-1 A	TN4J4VCBM140	2 600	208 000	212 593	0,29%
BH 2009	TN0001900844	10 000	76 687	76 695	0,11%
BTE 2019-1B	TN0001300680	7 000	560 000	610 249	0,84%
CIL 2018/1	TN0004201463	1 813	36 260	39 155	0,05%
HL 2017-022	TN007310410	2 500	50 000	51 502	0,07%
HL 2017-02A	TN0007310410	5 000	100 000	103 004	0,14%
HL 2017-1A	TN0007310360	2 400	48 000	50 684	0,07%
HL 2018-02	TN0007310485	3 000	60 000	64 546	0,09%
SERVICOM16		1 000	100 000	-	0,00%
STB SUB 2021-1 TF	TNWQS0MZ65V8	5 000	400 000	425 552	0,58%
TL SUB 2016	TN0002101939	2 500	50 000	52 626	0,07%
TLF 2021-1 FIXE	TN0002102150	7 000	420 000	443 240	0,61%
TLF 2022-2 FIXE	TNXIY8MEDJE3	5 000	400 000	406 295	0,56%

Désignation	ISIN	Quantité	Prix de revient en DT	Valeur au 31/12/2023 en DT	En % de L'actif net
TLF 2023-1 FIXE	TN99P72UERY9	3 000	300 000	317 225	0,44%
TLF 2023-1 FIXE	TN99P72UERY9	1 600	160 000	169 187	0,23%
TLG 2020-1	TN0002102135	8 000	320 000	337 690	0,46%
TOTAL			7 749 898	8 024 268	11,01%

(*) En raison des difficultés rencontrées par la filiale SERVITRA (Travaux publics) et du non-paiement de l'échéance de février 2019, une Assemblée Générale Spéciale des détenteurs des obligations « SERVICOM 2016 » réunie le 1^{er} octobre 2019 a décidé la restructuration de l'emprunt obligataire en portant le taux de l'emprunt, selon la catégorie, de 8,2% à 11,6% et de TMM+3% à TMM+4,6% et la modification du mode de paiement de semestriel à annuel chaque 12 décembre à partir de 2020.

Par ailleurs, l'émetteur s'est engagé à payer aux souscripteurs et au prorata de leurs souscriptions, la somme de 600 KDT représentant le remboursement partiel des intérêts échus au 12 décembre 2019 totalisant 1 442 KDT. En fin, l'émetteur s'est engagé à affecter un nantissement de premier rang au profit des souscripteurs, de sa participation dans les sociétés « SERVITRADE SA » et « SERVICOM INDUSTRIES SA », et ce, à concurrence respectivement de 6 667 actions et 3 333 actions pour AMEN TRESOR SICAV.

Néanmoins à la date prévue du remboursement partiel des intérêts échus soit le 12 décembre 2019, aucun montant n'a été réglé.

Les montants non réglés pour AMEN TRESOR SICAV s'élèvent au 31 Décembre 2023 à 100 000 DT en principal et 4 170 DT en intérêts. Ces intérêts ont fait l'objet d'une décote avec la constatation d'une provision au taux de 100% sur le principal.

(2) BTA

Désignation	ISIN	Quantité	Prix de revient en DT	Valeur au 31/12/2023 en DT	En % de l'actif net
BTA13042028B	TN000800006	500	466 000	485 311	0,67%
BTA13042028C	TN08000606	500	464 500	483 810	0,66%
BTA290327	TN0008000655	1 003	946 431	986 656	1,35%
EN 2021 CAT. B /5	TN0008000838	30 000	3 000 000	3 106 176	4,26%
EN 2021 CAT. B /5 2EME T	TN0008000895	25 000	2 500 000	2 561 560	3,52%
EN 2021 CAT. B /5 3EME T	TNTNYZ6GUZ33	10 000	1 000 000	1 008 656	1,39%
EN 2022 CATB 1ERE T	TNHG2VXQ3BG0	20 000	2 000 000	2 112 448	2,90%
EN 2022 CATB 2EME T	TNQVHB5WZ2K2	25 000	2 500 000	2 602 180	3,57%
EN 2022 CATC 3EME T	TN4A4WPDZOC1	5 000	500 000	511 228	0,70%
EN 2022 CATC 4EME T TV	TNVFSFLG1FH4	22 500	2 250 000	2 272 050	3,12%
EN 2022 CATC 4EME TF	TNEFCT8MXYZ3	7 500	750 000	756 924	1,04%

EN 2023 CATB 3T TFIXE	TNVE955M6R90	2 500	250 000	255 838	0,35%
EN 2023 CATB 3T TV	TNRS9CVT3SJ7	2 500	250 000	255 772	0,35%
EN 2023 CATB 4T TFIXE	TNBII1MJCEF3	20 000	2 000 000	2 010 704	2,76%
Total			18 876 931	19 409 313	26,64%

Les revenus du portefeuille titres s'analysent comme suit :

Désignation	Période Du 01/10/2023 au 31/12/2023	Période Du 01/01/2023 au 31/12/2023	Période Du 01/10/2022 au 31/12/2022	Période Du 01/01/2022 au 31/12/2022
Dividendes	0	0	0	22 230
Revenus des obligations	452 773	1 820 053	449 327	1 594 886
Revenus des BTA	26 822	106 448	33 171	209 796
Total	479 595	1 926 501	482 498	1 826 912

3.2. Placements monétaires et revenus y afférents :

Le solde de cette rubrique s'élève au 31/12/2023 à 29 914 896 DT et s'analyse comme suit :

Désignation	ISIN	Date souscription	Emetteur	Montant Nominal	Echéance	Intérêts précomptés	Cout d'acquisition	Valeur actuelle	Taux Brut	En % de l'actif net
PL020124		18/12/2023	BT	2 500 816	02/01/2024	8 741	2 500 817	2 509 558	8,99%	3,44%
PL010224		25/12/2023	BT	1 500 785	01/02/2024	2 603	1 500 785	1 503 388	8,99%	2,06%
CD020124J	TN1MZDMEON4	13/12/2023	AB	2 000 000	02/01/2024	7 552	1 992 049	1 999 601	8,99%	2,75%
CD020124N	TN1MZDMEON4	13/12/2023	AB	1 500 000	02/01/2024	5 664	1 494 036	1 499 700	8,99%	2,06%
CD030124N	TNA4UB9XNZF5	14/11/2023	AB	2 000 000	03/01/2024	18 933	1 980 269	1 999 202	8,99%	2,75%
CD040124J	TNCONM7IPR8	25/12/2023	AB	2 000 000	04/01/2024	2 788	1 996 014	1 998 802	8,99%	2,75%
CD050124J	TNESFIDK0HG6	26/12/2023	AB	5 000 000	05/01/2024	5 972	4 990 036	4 996 008	8,99%	6,86%
CD060224KS	TN1O5QTEXHK9	18/12/2023	AB	1 000 000	06/02/2024	2 738	990 134	992 872	8,99%	1,36%
CD090224G	TNXL40LGMFG4	21/12/2023	AB	1 500 000	09/02/2024	3 224	1 485 201	1 488 425	8,99%	2,04%
CD090224J	TNXL40LGMFG4	31/12/2023	AB	1 000 000	09/02/2024	196	992 088	992 284	8,99%	1,36%
CD090224KS	TNXL40LGMFG4	31/12/2023	AB	3 000 000	09/02/2024	588	2 976 264	2 976 852	8,99%	4,09%
CD090224N	TNXL40LGMFG4	31/12/2023	AB	1 000 000	09/02/2024	196	992 088	992 284	8,99%	1,36%
CD090224O	TNXL40LGMFG4	21/12/2023	AB	1 500 000	09/02/2024	3 224	1 485 201	1 488 425	8,99%	2,04%
CD090224OL	TNXL40LGMFG4	31/12/2023	AB	1 500 000	09/02/2024	294	1 488 132	1 488 426	8,99%	2,04%
CD100124M	TNZQYNLB5BI2	11/12/2023	AB	1 000 000	10/01/2024	4 155	994 051	998 206	8,99%	1,37%
CD240124KS	TNGSJJG4N4AD7	25/12/2023	AB	2 000 000	24/01/2024	2 760	1 988 103	1 990 863	8,99%	2,73%
Total				30 001 601		69 628	29 845 268	29 914 896		41,06%

PL020124 : Prise en pension BT, BTA 8.99% Janvier 2024, du 18/12/2023 au 02/01/2024.

PL010224 : Prise en pension BT, BTA 8.99% Février 2024, du 25/12/2023 au 01/02/2024.

Les revenus des placements monétaires s'analysent comme suit :

Désignation	Période	Période	Période	Période
	Du 01/10/2023 au 31/12/2023	Du 01/01/2023 au 31/12/2023	Du 01/10/2022 au 31/12/2022	Du 01/01/2022 au 31/12/2022
Revenus des Placements en compte courant à terme	197 934	734 837	199 790	668 612
Revenus des Certificats de dépôt	483 218	1 488 629	273 772	963 124
Revenus des Pensions livrées	102 098	299 665	0	0
Revenus du Compte rémunéré	8 832	35 509	30 859	48 278
Total	792 082	2 558 640	504 421	1 680 014

3.3. Disponibilités

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2023 à 15 541 070 DT et se détaille comme suit :

Désignation	Coût d'acquisition	Valeur actuelle	En % de l'actif net
Placements en compte courant à terme (i)	11 360 000	10 972 647	15,06%
Avoirs en banque		4 568 423	6,27%
TOTAL	11 360 000	15 541 070	21,33%

(i) Les conditions et les modalités de rémunération des placements en compte courant à terme sont les suivantes :

Désignation	Emetteur	Date de souscription	Echéance	Valeur actuelle	Taux Brut
PLACT020124AL	AMEN BANK	04/10/2023	02/01/2024	356 128	9,00%
PLACT030124SM	AMEN BANK	05/10/2023	03/01/2024	325 540	9,00%
PLACT040324DB	AMEN BANK	05/12/2023	04/03/2024	110 583	8,99%
PLACT040324O	AMEN BANK	05/12/2023	04/03/2024	251 326	8,99%
PLACT040324SC	AMEN BANK	05/12/2023	04/03/2024	160 849	8,99%
PLACT040324SK	AMEN BANK	05/12/2023	04/03/2024	180 955	8,99%
PLACT050324M	AMEN BANK	06/12/2023	05/03/2024	366 865	8,99%
PLACT060324J	AMEN BANK	07/12/2023	06/03/2024	2 009 825	8,99%
PLACT100324SA	AMEN BANK	11/12/2023	10/03/2024	502 063	8,99%
PLACT100324SM	AMEN BANK	11/12/2023	10/03/2024	502 063	8,99%
PLACT110124SB	AMEN BANK	03/10/2023	11/01/2024	152 656	9,00%
PLACT120324AL	AMEN BANK	13/12/2023	12/03/2024	301 120	8,99%
PLACT120324O	AMEN BANK	13/12/2023	12/03/2024	291 083	8,99%
PLACT120324SG	AMEN BANK	13/12/2023	12/03/2024	250 933	8,99%
PLACT130224KS	AMEN BANK	15/11/2023	13/02/2024	302 771	8,99%
PLACT180324J	AMEN BANK	19/12/2023	18/03/2024	1 002 555	8,99%

PLACT180324KS	AMEN BANK	19/12/2023	18/03/2024	1 002 555	8,99%
PLACT190224SA	AMEN BANK	21/11/2023	19/02/2024	393 142	8,99%
PLACT260324M	AMEN BANK	27/12/2023	26/03/2024	500 491	8,99%
PLACT260324O	AMEN BANK	27/12/2023	26/03/2024	500 491	8,99%
PLACT270324N	AMEN BANK	18/12/2023	27/03/2024	1 002 751	8,99%
PLACT310124J	AMEN BANK	02/11/2023	31/01/2024	505 902	9,00%
TOTAL				10 972 647	

3.4. Autres actifs

Cette rubrique se détaille au 31/12/2023 comme suit :

Désignation	Au 31/12/2023	Au 31/12/2022
Intérêts courus sur comptes rémunérés	27 028	16 961
Intérêts Intercalaires	30	30
Autres	9 124	0
Total	36 182	16 991

3.5. Opérateurs créditeurs

Cette rubrique se détaille au 31/12/2023 comme suit :

Désignation	Au 31/12/2023	Au 31/12/2022
Gestionnaire	43 676	35 426
Total	43 676	35 426

3.6. Autres créditeurs divers :

Cette rubrique se détaille au 31/12/2023 comme suit :

Désignation	Au 31/12/2023	Au 31/12/2022
Retenue à la source	0	0
CMF	7 731	6 552
Jeton de Présence	19 839	20 089
TCL	48	0
Autres	1 194	-7 929
Total	28 812	18 712

3.7. Capital :

Capital social au 31-12-2022	55 166 273
Souscriptions	111 155 720
Rachats	-97 873 739
Frais de négociation de titres	0
VDE/titres. Etat	-100 000
VDE / titres OPCVM	0
VDE / emprunt de société	0
Plus ou moins-value réalisée sur emprunts de société	8 000
Plus ou moins-value réalisée sur titres Etat	0
Plus ou moins-value réalisée sur titres OPCVM	6 863
Plus ou moins-value report sur titres Etat	0
Plus ou moins-value report sur titres OPCVM	- 767
Plus ou moins-value report sur emprunts	100 000
Régularisation des sommes non distribuables (souscription)	21 062
Régularisation des sommes non distribuables (rachat)	-18 495
Variation de la part du capital	13 298 644
Capital au 31-12-2023	68 464 917

La variation du capital de la période allant du 01/01/2023 au 31/12/2023 s'élève à 13 298 644 DT.

La variation de l'actif net de la période allant du 01/01/2023 au 31/12/2023 s'élève à 68 464 917 DT.

Le nombre des actions d'AMEN TRESOR SICAV au 31/12/2023 est de 668 197 DT contre 538 537 DT au 31/12/2022.

Le nombre des actionnaires a évolué comme suit :

Nombre d'actionnaires au 31-12-2022	1 418
Nombre d'actionnaires entrants	557
Nombre d'actionnaires sortants	401
Nombre d'actionnaires au 31-12-2023	1 574

3.8. Sommes distribuables

Les sommes distribuables au 31/12/2023 s'élèvent à **4 388 324** DT et se détaillent comme suit :

Désignation	Au 31/12/2023	Au 31/12/2022
Sommes distribuables exercices antérieurs	261	331
Résultat d'exploitation	3 932 409	3 068 499
Régularisation du résultat d'exploitation	455 654	148 600
Total	4 388 324	1 217 430

3.9. Charges de gestion des placements

Ce poste enregistre la rémunération de la gestionnaire calculée sur la base de 0,7% TTC de l'actif net annuel d'AMEN TRESOR SICAV conformément aux dispositions de la convention de gestion conclue entre AMEN TRESOR SICAV et AMEN INVEST.

Il est à noter que la rémunération de dépositaire est à la charge du gestionnaire d'AMEN TRESOR SICAV.

Désignation	Période	Période	Période	Période
	Du 01/10/2023 au 31/12/2023	Du 01/01/2023 au 31/12/2023	Du 01/10/2022 au 31/12/2022	Du 01/01/2022 au 31/12/2022
Rémunération du gestionnaire	127 348	452 499	101 537	386 613
Total	127 348	452 499	101 537	386 613

3.10. Autres charges

Ce poste enregistre les redevances mensuelles versées au CMF calculées sur la base de 0,1% TTC de l'actif net mensuel et la charge de la TCL. En outre, le coût des services bancaires, les jetons de présence et les impôts et taxes figurent aussi au niveau de cette rubrique.

Désignation	Période	Période	Période	Période
	Du 01/10/2023 au 31/12/2023	Du 01/01/2023 au 31/12/2023	Du 01/10/2022 au 31/12/2022	Du 01/01/2022 au 31/12/2022
Redevance du CMF	18 193	64 643	14 505	55 230
Services bancaires et assimilés	3 120	7 390	6 994	22 725
TCL	1 249	8 850	1 975	7 097
Jetons de présence	4 784	18 950	4 822	29 214
Impôts et taxes	0	400	0	0
Total	27 346	100 233	28 296	114 266